LEGENDE

- Réseau collectif actuel
- Réseau collectif projeté
- Limite géomorphologique
- Rejet EU
- Rejet EP
- Fossé ou canalisation pluvial
- Zone de protection de captage
- Zone humide
- Point d'eau et fontaine
- PR 24 — Prélèvement sur réseau d'eaux pluviales (DCO, NF84)
- MI.1 — Mesure de débit et prélèvement sur le milieu récepteur
- Habitation ayant une contrainte de surface pour l'installation d'un dispositif d'assainissement individuel.
- Sondage tarière
- Sondage et essai d'infiltration
- tranchée pelle mécanique
- Pendage des terrains

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : V/H 11 à 80 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : absence sols sains. 3 : pente : 0 à 5% 4 : épaisseur des sols : >2 m Conclusion : Contexte favorable avec des sols sains, épais et aptes pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	favorable favorable favorable favorable	Epandage gravitaire en sol naturel _ épandage en tranchées d'infiltration * longeur des tranchées de 80 ml. * pose des drains à 70 cm de profondeur * rejet en sous-sol perméable * dimensionnement de 20 à 30 m² / habitation	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : V/H 12 à 75 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols de 0 à 1m. 3 : pente : 0 à 10% 4 : épaisseur des sols : de 2 à 3 m Conclusion : Contexte moyennement favorable avec des sols hydromorphes en surface et un sous-sol relativement perméable, apte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	favorable défavorable favorable favorable	Epandage en sol reconstitué non drainé _ filtre à sable vertical non drainé * 30 de sable de 70 cm d'épaisseur * rejet en sous-sol. * dimensionnement de 20 m² / habitation	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : V/H 0 à 15 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols de 0 à 1m. 3 : pente : 0 à 10% 4 : épaisseur des sols : de 2 à 3 m Conclusions : Contexte défavorable avec des sols hydromorphes en surface et imperméables, inapte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	défavorable défavorable favorable favorable	Epandage en sol reconstitué drainé _ filtre à sable vertical drainé * filtration sur 70 cm de sable * drainage et rejet superficiel dans un cours d'eau permanent un puits perdu ou un fossé présent après déclaration auprès de la police des eaux (DDAF 74). * dimensionnement de 20 m² / habitation * adaptation du dispositif en terrasse (déblai / remblai) pour les pentes > 10%.	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : V/H non mesurée 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie probables 3 : pente : 0 à 50% 4 : épaisseur des sols : de 0 à 3 m Conclusion : Contexte impossible pour tout épandage dû à la présence d'un niveau noyé ou de fortes dénivellations, ou de substratum massif affleurant.	——— défavorable défavorable défavorable	_ Limiter l'urbanisation de ces secteurs en cas de filière autonome. _ Etablir le dispositif dans une parcelle apte à l'assainissement individuel.	

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE MIEUSSY

Carte de faisabilité de l'assainissement autonome
Etude de zonage

"Origine Cadastre (C) Droits de l'Etat réservés" et "Diffusion R.G.D.74 - Reproduction interdite"

ECHELLE : 1/5000	DATE : 03/06/99	PLAN N°
DESSINE PAR : M. COULAND	MODIFICATION	
ETABLI PAR : C. FAILLIE ET S. GIOL	AFFAIRE : SI 040	1
VERIFIE PAR : J. ROSSELET		

SAUNIER Environnement
Ingénieurs Conseils

Agence de Chambéry
Parc d'activités du Pré Fillet
73375 LE BOURGET DU LAC
Tel : 04 79 26 46 00 - Fax : 04 79 26 46 08
E-mail : savoie.chambery@wanadoo.fr

Siège Social
26 rue de la gare
69009 LYON
Tel : 04 72 19 09 70 - Fax : 04 72 19 09 60
E-mail : savoie.lyon@wanadoo.fr

VOIR PLAN 2

VOIR PLAN 2